

Démarches alimentaires territoriales : coopérations et gouvernances.

Quelques réflexions avant, pendant et à l'issue de la journée du 9 novembre 2021 organisée par Cap Rural et la DRAAF de la région AURA

La reterritorialisation de l'alimentation est en pleine progression en France. Entreprise à la fois politique, économique, citoyenne, sociétale, donc éminemment partenariale, pluri-thématique et transversale, elle est en train de démultiplier les cadres d'action que sont les projets alimentaires territoriaux (PAT) proposés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, d'octobre 2014. Environ 150 PAT à ce jour en France, dont un quart en Auvergne-Rhône-Alpes : ce qui était il y a dix ans encore l'expérimentation peu fréquente de quelques précurseurs devient à grande vitesse un rendez-vous incontournable pour toutes les intercommunalités tant urbaines que rurales, les structures intercommunales comme les PETR ou les PNR, les départements, etc. La France se couvre de projets alimentaires territoriaux ou interterritoriaux, pas seulement à l'initiative des pouvoirs locaux, et c'est heureux. France Relance vient de donner encore une accélération à cette dynamique générale.

Bienvenue dans le monde complexe

Comment organise-t-on ce foisonnement, comment le coordonne-t-on ? Y-a-t-il un pilote dans l'avion des démarches alimentaires territoriales, ou au moins un mode d'emploi de la convergence des dizaines, parfois des centaines, d'acteurs qu'elles mobilisent, ici et là ? Est-il judicieux ou inquiétant que les PAT s'accumulent et s'entremêlent dans toute l'épaisseur territoriale qui caractérise la France, et sous l'impulsion d'une diversité d'intérêts dont on n'a jamais vraiment fini de faire le tour ? En somme, comment s'embarquer toujours plus nombreux dans la reterritorialisation alimentaire, aux enjeux à la fois de résilience collective, de solidarité économique, de santé publique, de mieux-être écologique, de justice sociale et de dignité alimentaire, de culture des ressources locales et spécifiques, de maîtrise foncière, d'intelligence logistique, de développement territorial, et tant d'autres... tout en ne se noyant pas dans la complexité, maître-mot de ce champ d'action collective retrouvé et renouvelé ?

Complexe mais pas confus

Commençons par ne pas confondre complexité et complication, comme nous y a invités depuis longtemps Edgar Morin. Par exemple, il n'y a pas d'échelle territoriale unique pour contribuer à la reterritorialisation alimentaire : toutes doivent être mobilisées, de la plus locale, celle des micro-collectifs de voisinage, jusqu'aux plus amples, régionale, nationale et même européenne. Pour autant, cela ne doit pas impliquer qu'on s'y perde. Entre tous ces niveaux, tous ces territoires, toutes ces configurations collectives et ces assemblages d'intérêts, il n'y a somme toute que trois types de relations : « horizontales », c'est-à-dire entre entités voisines et équivalentes en attentes, sinon en moyens (par exemple entre communes ou entre communautés) ; « verticales », c'est-à-dire entre entités qui s'emboîtent selon une hiérarchie de fonctions et de responsabilités déjà admise (par exemple entre les précédentes, les départements, les régions) ; et « réticulaires », c'est-à-dire entre entités qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans un territoire, mais ont intérêt à coopérer à travers les échanges qui les lient (par exemple dans le cadre d'une filière productive ou commerciale).

Modalités de gouvernance

Mais alors qui gouverne ces coopérations à la fois horizontales, verticales et réticulaires, qui font un projet alimentaire multi-enjeux ? Là aussi, passé le deuil du pilote unique qui aurait toutes les cartes en main (il n'existe pas), on peut convenir que les catégories d'acteurs à coordonner ne sont pas infinies : des territoires, à toute échelle donc ; des professionnels (producteurs, transformateurs, logisticiens et distributeurs, cuisiniers) ; et des collectifs citoyens, aux motifs d'engagement également multiples. C'est moins simple que le gouvernement surplombant, certes ; cela fonctionne à l'entente et la confiance, et non à l'autorité et au monopole du pouvoir ; mais cela n'est pas sans rationalité et codification possible des modalités de gouvernance. Elles impliquent qu'on se parle, beaucoup, souvent, efficacement, sans craindre que la parole retarde l'action, car elle en est au contraire ici la condition. Elles appellent des plateformes, pour combiner les fonctions, grouper et dégroupier les initiatives, organiser le carrefour de la multitude des idées et des contributions. Elles ne doivent pas craindre de rassembler aussi autour de ce qui divise, comme la question foncière ou la fixation de la valeur, car « ce qui nous unit est fait de ce qui nous rassemble et de ce qui nous dresse les uns contre les autres, indissociablement » (Roger-Pol Droit, *Qu'est-ce qui nous unit*, Plon, 2015).

Chaque reterritorialisation en appelle une autre

Enfin, on voudrait pouvoir dire que le chemin de la reterritorialisation alimentaire à un point de départ unique, puis des étapes successives obligées, jusqu'à sa réalisation accomplie. Pour les uns, rien ne peut se passer si l'on ne commence pas à l'amont par réorienter la production agricole locale ; pour d'autres, si les outils de transformation ne suivent pas dans le territoire (autre reterritorialisation), cette première réorientation ne peut pas commencer ; pour d'autres encore, le juge de paix sera le consommateur citoyen, dont l'éthique des comportements est seule capable de porter durablement une véritable transition alimentaire ; sans oublier que pour beaucoup de collectivités territoriales, le levier le plus immédiatement saisissable est celui de la restauration collective dans les établissements scolaires et hospitaliers. Mais on voit d'emblée à cet énoncé même incomplet, le caractère irréductiblement systémique du processus. Il faut bien commencer par saisir le système par une de ces composantes, puis très vite activer les autres transformations qui s'imposent, mais pas toutes à la fois : qui le peut ? Ce n'est pas manquer d'ambition que d'admettre que les nombreuses transformations qu'appellent la reterritorialisation alimentaire prendront du temps. Elles n'iront pas toutes au même rythme, par conséquent ne seront pas synchrones. Le savoir à l'avance ne diminue pas la complexité, mais permet de mieux la lire, et finalement de s'y retrouver.

Politique du vivant

Doit-on être surpris de la leçon d'humilité que cela donne à l'action publique ? Une sorte d'invitation à l'exercice revisité du pouvoir, si usuellement confondu avec celui de la puissance ? Une politique alimentaire reterritorialisée est une politique du vivant. Or, nous l'avons compris durement ces temps-ci : on ne gouverne pas le vivant comme un champ technique entièrement maîtrisable par le génie humain. Le vertige de la complexité, c'est aussi d'avoir dû l'admettre. Se resituer dans un système vivant, celui des sols, des milieux écosystémiques avec leur biodiversité, celui des climats et des ressources du biotope, y compris avec leur part d'anthropisation, ne peut plus signifier prétendre s'en rendre maître. Les sols, les eaux, les climats ne sont plus nos esclaves. La reterritorialisation alimentaire est une des façons de le reconnaître et d'en tirer les conséquences, humbles certes, mais ambitieuses cependant.

Montée en capacités

Elles sont au moins de trois ordres. Cognitif d'abord : il faut reconstruire et partager la connaissance de ce que les territoires peuvent produire comme ressources alimentaires raisonnées, transformer et mettre en circulation comme produits consommables, autrement dit la connaissance de ce qui peut les rendre solidaires, dans la maîtrise de leurs besoins autant que dans le respect de leur ressources. Professionnel ensuite : il faut reconnaître et conforter les fonctions et les métiers qui travaillent aux liens, aux échanges, aux circulations, aux coordinations, aux ententes, y compris à la résolution des conflits et la régulation des rivalités, autrement dit les métiers systémiques. Ce sont eux qui font vivre cette gouvernance qu'on a tant de mal à institutionnaliser puisque ce ne sera jamais un gouvernement. Politique enfin : il faut déployer une pratique moins classiquement souveraine du pouvoir, tant celui des représentants élus que celui des citoyens qui les élisent, puisque la seule souveraineté qui vaille est celle des coopérations que les uns et les autres auront su négocier avec l'ensemble des parties prenantes d'une ambition partagée.

Ne pas se tromper d'horizon

La reterritorialisation alimentaire a pu être comprise comme une façon de se soustraire aux effets de système par lesquels arrivaient tous les désordres : retour au local, contre ce global qui a conduit à la catastrophe ! Le local, garantie d'autonomie, contre le global qui l'a fait perdre. La reterritorialisation alimentaire est bien une reconquête d'autonomie, comme d'autres reterritorialisations en cours (énergétique, industrielle, ...). Mais plutôt qu'une autonomie consistant à se soustraire au système, à couper avec lui, c'est d'une autonomie consistant à y déployer de nouvelles capacités, dont il s'agit, pour mieux le réorienter. Rétablir et revaloriser des boucles locales dans les circuits alimentaires plus globaux qui continueront à lier les pays et les continents comme depuis que l'humanité existe : tel est l'horizon de reterritorialisation de l'alimentation, nouvelle façon de nous relier les uns aux autres, et tous ensemble à la planète vivante.

Martin Vanier